Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 056-215600537-20260921-20260921070-DE

Département du Morbihan

M a i r i e
E L V E N
-56250-

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 21 septembre à 19h30, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc LE TRIONNAIRE, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 15 septembre 2026

Présents (29) : M. LE TRIONNAIRE, M. CONAN, Mme MALINGE, M. RYO, Mme MAINGUY, M. ROUMAGNAC, Mme RENAULT, M. BALLIER, Mme THIBAULT, M. GERARD, M. NOIRBENT, Mme ETTINGER, M. SIMON, Mme LE BRETON, M. SIG, Mme LE BLEVENEC, Mme CARD, M. DANO, M. TERRY, Mme PICARD, M. JORDAN, Mme LE ROUZIC, Mme LASSERRE, Mme BREDOUX, M. ONNILLON, Mme LE BOTERFF, Mme PAVAGEAU, M. LE BOTERFF, Mme LE VIAVANT.
Quorum (15) : Atteint
Secrétaire de séance : Mme BREDOUX

2026/070 Approbation des mandats spéciaux relatif à la participation au Salon des Maires 2026

Vu le Code Général des Collectivités locales, Art. L.2123-18, R.2123-22-1 ;

La notion de mandat spécial s'interprète comme une mission bien précise que le conseil municipal confie par délibération à l'un de ses membres, maire, adjoint ou simple conseiller municipal. Le mandat spécial ouvre droit au remboursement des frais exposés.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'association des maires de France (AMF) organise son 108ème Congrès des Maires du 24 au 26 novembre 2026 à Paris. Ce congrès, lieu d'informations et d'échanges, est un temps fort de la démocratie locale.

La commune d'Elven sera à cette occasion représentée par Monsieur le Maire accompagné des élus suivants, M. CONAN, Mme LE BRETON, Mme RENAULT et Mme THIBAULT. Les élus seront hébergés du 25 au 26 novembre, soit une seule nuitée. La réservation de l'hôtel sera faite par la collectivité.

Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil municipal afin de valider l'octroi d'un mandat spécial pour sa participation et celle de M. CONAN et Mmes LE BRETON, RENAULT et THIBAULT à cet évènement.

Il est entendu que le remboursement interviendra sur présentation des justificatifs.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **DE VALIER** l'octroi d'un mandat spécial pour les élus cités ci-dessus ;
- **DE DECIDER** de la prise en charge des frais liés à ce mandat spécial, pour la participation au congrès, l'hébergement et les frais de mission occasionnés (repas, transport) sur la base des dépenses réelles effectuées.

Pour : 29 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Fait à ELVEN, le 1er octobre 2026

Le Maire
Luc LE TRIONNAIRE

La secrétaire de séance
Marine BREDOUX

Signé par : MARINE BREDOUX
Date : 03/10/2026
Qualité : Signature2_Delibs : 1444

Signé par : LUC LE TRIONNAIRE
Date : 01/10/2026
Qualité : MAIRE